

CALENDRIER PREVISIONNEL DES EXAMENS THEORIQUES GENERAUX

- 1 - Les examens se déroulent dans les locaux du bureau de l'Education Routière de la Vallée du Tir à la DITTT.
- 2 - 36 places sont réservées par session d'examens et les candidats seront inscrits dans la limite des places disponibles. Pour obtenir une place, **il est fortement conseillé de se présenter à l'heure indiquée pour les inscriptions.**
- 3 - Les candidats doivent se munir de leur **dossier enregistré** avec le **timbre fiscal apposé (collé)** et leur **pièce d'identité**
- 4 - Les candidats inscrits passeront leur examen soit à 13h soit à 14h selon le nombre d'inscrits, il est recommandé de réserver son après midi pour pouvoir passer son examen
- 5 - Les candidats titulaires d'un permis de conduire doivent le présenter à l'examineur lors de la convocation.

DATE	HORAIRE INSCRIPTIONS	horaire session 1	horaire session 2
Tous les mercredis	8h30 - 11h30	13h	14h

www.dittt.gouv.nc